

Du nouveau dans les rues de La Tuque pour sensibiliser les automobilistes à ralentir

La Tuque, le 7 juin 2023 – La Ville de La Tuque est heureuse d'annoncer qu'elle procèdera à l'installation dans les prochains jours de différents nouveaux équipements pour inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse dans les quartiers résidentiels, ainsi qu'à proximité des écoles. La vitesse dans les rues est un sujet qui préoccupe les citoyens, le conseil municipal et le comité de sécurité publique et de circulation, c'est pourquoi la municipalité a décidé d'implanter cinq nouveaux projets au cours des prochaines semaines pour améliorer la sécurité dans les rues de La Tuque.

BOLLARDS EN FORME DE SILHOUETTES D'ENFANTS

Il y aura une trentaine de bollards en forme de silhouettes d'enfants qui seront installés dans les rues près des écoles et à certains endroits dans les quartiers résidentiels, un peu partout dans l'agglomération de La Tuque. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les usagers de la route au fait que les enfants sont imprévisibles et peuvent surgir à tout moment dans la rue. La réduction de la vitesse aide grandement à réduire les risques d'accident.

Ce projet est issu de l'initiative de Mme Fanny Germain, une citoyenne de La Tuque, qui a soumis son idée dans le cadre de la démarche du budget Citoyens en action, réalisée par le conseil d'agglomération de La Tuque en 2022. Son projet intitulé *Ralentissez pour notre sécurité* a été retenu dans le cadre de cet appel de projets financés par les fonds administrés par le Service de développement économique et forestier de la Ville de La Tuque.



Kim Poirier, conseillère en développement économique de la Ville de La Tuque qui coordonne le budget Citoyens en action, Luc Martel, maire de La Tuque, Fanny Germain, citoyenne dont le projet a été retenu et Michel Pronovost, conseiller municipal et président du comité de sécurité publique et de circulation.

La sensibilisation pour la réduction de la vitesse dans les rues de La Tuque est un sujet important aux yeux des citoyens, car trois (3) projets en ce sens ont été déposés dans le cadre du budget Citoyens en action.

Ce projet est le premier des trois (3) projets retenus du budget Citoyens en action qui sera réalisé. Les deux autres projets actuellement en préparation sont l'aménagement de terrains de pétanque à Lac-Édouard et l'aménagement d'une zone de parc moderne avec accès Internet gratuit, qui sera aménagé derrière la bibliothèque Annie-St-Arneault. Rappelons que la démarche du budget Citoyens en action visait à offrir l'opportunité aux habitants de l'agglomération de La Tuque de déposer des idées de projets structurants pour améliorer la qualité de vie collective.

PANNEAU NUMÉRIQUE INDICATEUR DE VITESSE

La Ville de La Tuque a fait l'achat d'un panneau numérique indicateur de vitesse mobile qui fera son apparition dans la ville à différents endroits. Ce panneau permet de montrer aux usagers de la route en temps réel leur vitesse et il permet également d'enregistrer des données sur la circulation qui permettront à l'équipe municipale de réaliser d'autres actions aux endroits où la vitesse est problématique. Dans un premier temps, ce panneau sera installé aux endroits où les citoyens se plaignent le plus de la vitesse excessive des véhicules.

DOS D'ÂNE ALLONGÉS SUR LA RUE MARIE-ROLLET

Il y aura l'installation de deux (2) dos d'âne allongés sur la rue Marie-Rollet, l'un des endroits où la municipalité reçoit le plus de plaintes concernant la vitesse des véhicules. Des citoyens ont d'ailleurs déjà déposé une pétition au conseil municipal dans le passé pour demander une réduction de la limite de vitesse à cet endroit. Ces dos d'âne sont conçus pour résister aux opérations de déneigement, alors ils seront installés de façon permanente. Ils ne seront pas enlevés en hiver, contrairement aux bollards.

PROJET PILOTE SUR LA RUE ROBERVAL QUI DEVIENDRA CUL-DE-SAC

Un projet pilote sera implanté cet été sur la rue Roberval où l'intersection de cette rue avec la rue de la Rivière sera fermée complètement à la circulation par des bollards, ce qui en fera une rue en cul-de-sac, accessible uniquement par la rue Bostonnais. Le site sera aménagé de façon à permettre aux véhicules de rebrousser chemin et de la signalisation sera installée pour indiquer clairement cette nouveauté. Cette action est réalisée à la demande de plusieurs citoyens du quartier de la Terrasse Saint-Maurice qui se plaignent de la vitesse sur la rue Roberval. Il y a aussi une problématique à cet endroit du fait que de nombreux villégiateurs utilisent cette rue comme un raccourci, au lieu d'utiliser le chemin Léon-Gervais, pour se rendre sur les routes forestières de la municipalité. Le projet pilote d'une durée d'un an, permettra de déterminer si cette mesure est appropriée ou non.

TRAVERSES DE RUES POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

De nouveaux équipements seront ajoutés sur les feux de circulation situés à l'intersection des rues Saint-Louis et Saint-Joseph, ainsi qu'à l'intersection des rues Bostonnais et Saint-Michel. Avec cet investissement, ces intersections seront plus sécuritaires pour les malvoyants, car le système émettra un signal sonore qui indiquera aux piétons qu'ils peuvent traverser en toute sécurité. La municipalité répond ainsi à des demandes de citoyens. Ce projet permettra d'évaluer la pertinence d'en ajouter à d'autres intersections dans le futur.

CITATIONS

« C'est très important pour notre conseil municipal d'écouter les citoyens et de répondre à leurs besoins. On se fait parler beaucoup du fait que les véhicules roulent trop vite dans les quartiers résidentiels et que c'est dangereux pour les enfants de traverser certaines rues lorsqu'ils vont à l'école. On a décidé de passer à l'action. Nous sommes aussi très heureux de concrétiser le premier projet de la démarche du budget Citoyens en action, surtout qu'il touche un aspect essentiel à nos yeux : la sécurité des enfants. Avec toutes ces actions, nous espérons que les usagers de la route seront plus sensibles à la vitesse. Le 5 minutes qu'on sauve parce qu'on roule vite ne vaut rien comparativement à la vie de quelqu'un. Ces outils vont nous aider à nous le rappeler. »

- *Luc Martel, président de l'agglomération et maire de La Tuque*

« Notre comité de circulation et de sécurité publique regarde toutes les propositions de citoyens qui sont portées à notre attention pour améliorer la circulation dans notre ville. Ensuite, il fait des recommandations au conseil municipal. C'est un travail d'équipe essentiel, qui nous permet d'améliorer nos façons de faire. Ce travail permet de réaliser de belles initiatives comme celles-ci, qui permettent de répondre aux besoins des citoyens et d'améliorer leur sécurité. »

- *Michel Pronovost, conseiller municipal et président du comité de sécurité publique et circulation*

-30-

Source :
Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca